

## DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre, à 20 heures, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

### Etaient présents (21) ou représentés (2) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, Martine MATHELY, René GUELON, François MARQUET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT représenté par Dominique GUELON, Christian GIRY, Michèle PINET, Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Xavier DUBOIS Julie DURIEZ, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, , Sophie PICOT, Arnaud MITORAJ, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD

Le quorum est atteint (12), le Conseil peut valablement délibérer

Sophie PICOT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

Vu que le correspondant est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux

Vu les missions du correspondant incendie et secours définies comme « des missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, qui, sous l'autorité du maire :

- participe à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
  - concourt à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
  - concourt à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
  - concourt à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.
- informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence. »


Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner** Monsieur Bernard DUCREUX comme correspondant incendie et secours

**De communiquer** au représentant de l'Etat dans le département et au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours le nom de Bernard DUCREUX qui assumera les fonctions de correspondant incendie et secours de la Commune d'Orcet.

Fait à Orcet le : 21 septembre 2022  
Signé le : 23 septembre 2022 à Orcet  
Publié le : 26 septembre 2022  
Transmis le : 26 septembre 2022

La Première Adjointe,



Valérie ROUX